

**Vœu relatif à la reconnaissance du génocide des Assyro-Chaldéens de 1915-1918  
Déposé par Xavier BERTRAND, Président du conseil régional**

*"En niant l'existence d'un génocide, en l'oubliant, on assassine les victimes une seconde fois"*  
(Elie Wiesel).

Considérant la Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915,

Considérant la proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, relative à la reconnaissance du génocide des Assyro-Chaldéens de 1915-1918, adopté par le Sénat le 8 février 2023,

Considérant la proposition n°824 de résolution relative à la reconnaissance du génocide des Assyro-Chaldéens de 1915-1918, déposée par Madame Anne-Laure Blin, députée, le jeudi 9 février 2023 et la proposition n°851 de loi relative à la reconnaissance du génocide des Assyro-Chaldéens de 1915, déposé par Monsieur Raphaël Schellenberger, député le mardi 14 février 2023,

**Le Conseil Régional Hauts-de-France, réuni en Séance plénière le 30 Mars 2023, apporte son soutien aux propositions parlementaires de résolution portant reconnaissance par la France du génocide des Assyro-Chaldéens de 1915-1918.**

---

**Exposé des motifs :**

Il y a plus d'un siècle, en Anatolie Orientale et au Moyen-Orient, de 1915 à 1918, 250.000 Assyros-Chaldéens, soit plus de la moitié de la population de l'époque ont été exterminés méthodiquement par l'Empire Ottoman.

Contrairement au génocide arménien, reconnu par de nombreux pays dont la France par la loi du 29 janvier 2001, le massacre des Assyro-Chaldéens souffre du manque de reconnaissance en tant que génocide. Cette reconnaissance n'effacera ni les crimes ni les atrocités qui ont été commis par l'Empire Ottoman mais elle permettra de lutter contre tout révisionnisme, de tout négationisme, de tous les faussaires de l'Histoire.

Fidèle à son histoire, la France ne doit pas faillir à son devoir de protection des Chrétiens d'Orient, devoir historique, moral et politique. L'avenir du Moyen-Orient, l'équilibre de cette partie du Monde, la reconstruction de l'Irak ne se fera pas sans une diversité culturelle et culturelle.

Comme aujourd'hui les Arméniens de l'Artsakh pour lesquels la Région Hauts-de-France a voté un vœu de soutien en séance plénière du 19 novembre 2020, les Assyro-Chaldéens il y a plus d'un siècle, se sont vus aussi déposséder d'une grande partie de leurs lieux de vie, de culture et de mémoire.

C'est pourquoi la Région Hauts-de-France souhaite la reconnaissance par la France du génocide des Assyro-Chaldéens de 1915-1918.

VOEU ADOPTÉ